

RAPPORT D'ÉTUDE



Premier bilan des connaissances du Criquet hérisson *Prionotropis azami*

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Janvier 2021

Rapport d'étude

Premier bilan des connaissances du Criquet hérisson

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Document réalisé par :

Stéphane Bence – CEN PACA, Chargé de missions entomologie

Cartographie :

Mathilde Dusacq – Chargée de mission entomologie

Relecture réalisée par :

Julie Delauge - CEN PACA, Adjointe à la direction Responsable connaissance et Programmes

Géraldine Kapfer- CEN PACA, Responsable du Pôle Biodiversité régionale

Sonia Richaud – Chargée de mission entomologie

Équipe de terrain :

Thibault Morra – Chargé de mission entomologie

Stéphane Bence – Chargé de mission entomologie

Maéva Georges – Stagiaire Seconde pro

Mathilde Dusacq – Chargée de mission entomologie

Emma Deslandes – Stagiaire BTS

Sonia Richaud – Chargée de mission entomologie

Date de réalisation de l'étude : 2020

Date de rédaction du rapport : Janvier 2021

Photo de couverture : Couple de Criquet hérisson *Prionotropis azami*, Jean-Claude Tempier

Citation recommandée :

S. BENCE, 2021. Premier bilan des connaissances du Criquet hérisson *Prionotropis azami* - Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 26 p.

Table des matières

Préambule	4
Contexte	5
Section A. Méthode	6
A.1. Audit	7
A.2. Mode de prospection	7
A.3. Protocole standardisé	7
Section B. Résultats provisoires et analyses	9
B.1. Résultats provisoires	10
B.2. Analyses des résultats	12
Etat des connaissances par commune et par maille	12
Limites et difficultés	16
Section C. Perspectives	18
C.1. Audit 2021	19
C.2. Prospections	19
Annexe : illustrations d'habitats d'espèce	21

Préambule

Endémique de Provence, le Criquet hérisson est rare et menacé, inscrit sur les Listes rouges d'espèces menacées au niveau régional (Coord. CEN PACA, 2018) et au niveau européen (2017) dans la catégorie « En danger » (EN). A ce titre, cette espèce est prioritaire dans le cadre d'un programme régional de conservation.

Au printemps 2020, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a initié un travail de compilation de données et d'amélioration de la connaissance de la distribution du Criquet hérisson. Le but est d'établir un diagnostic suffisamment précis pour identifier les secteurs prioritaires sur lesquels des actions concrètes seront à mettre en œuvre, concernant la gestion et/ou la protection des habitats.

Les actions de 2020 ont été les suivantes :

- un audit réalisé auprès du réseau de naturalistes et de spécialistes des orthoptères, en bureaux d'études et dans le milieu associatif ;
- une campagne de prospection a été menée sur des secteurs à actualiser ou compléter au regard des données disponibles ;
- un protocole a été mis en place pour standardiser le recueil de données dans le but de préciser quels sont les facteurs qui limitent ou favorisent la présence de l'espèce.

Ce programme vise à échanger et partager des informations avec le plus grand nombre de personnes et d'acteurs du territoire liés à la préservation et/ou la connaissance de l'espèce et de son habitat.

En complémentarité du travail du Conservatoire, une étude a été initiée par le Parc naturel régional du Verdon avec le bureau d'études Entomia, qui sera finalisée en 2021 : l'objectif est aussi l'amélioration de la connaissance du peuplement de Criquet hérisson au sein du Parc naturel régional (hors plateau de Canjuers, sur lequel le CEN intervient déjà).

L'objectif est également de rédiger au terme de l'année 2021, un rapport proposant une stratégie de conservation du Criquet hérisson sur la base de toutes les informations rassemblées. Ce document sera destiné au plus grand nombre.



Femelle adulte de Criquet hérisson à Saint-Julien (Var) © S. Bence | CEN PACA

Contexte

Le Criquet hérisson est indissociable de son habitat qui correspond à plusieurs types de pelouses sèches méditerranéennes, souvent d'affinité steppique.

Ces pelouses ont été façonnées par le pastoralisme ovin depuis des siècles, poursuivant le maintien des milieux ouverts après la disparition des troupeaux d'herbivores sauvages. Ces pelouses d'affinité steppique sont en majorité situées sur des plateaux calcaires à moyenne altitude.

Les pelouses à Criquet hérisson présentent un grand intérêt biologique de par les espèces qu'elles abritent, qu'il s'agisse d'oiseaux, de reptiles, d'insectes et de la flore. Pour cette raison, le Criquet hérisson est une espèce-parapluie pour les cortèges d'espèces rares et menacées associés aux milieux steppiques ou apparentés.

Depuis les années 1950, la diminution généralisée des troupeaux de brebis en Provence entraîne une forte progression de la forêt au détriment des pelouses sèches méditerranéennes.

Depuis le début des années 2000, la destruction de l'habitat du Criquet hérisson s'est amplifiée car ces pelouses sèches correspondent le plus souvent à des terrains peu ou pas pentus. Cette particularité physique facilite les projets d'implantation d'infrastructures commerciales, urbanistiques (habitats pavillonnaires) et industrielles sur les habitats peuplés par l'espèce.

Ces menaces concernent notamment des carrières, des centres de stockage ou de traitement des déchets, et surtout des centrales photovoltaïques et éoliennes.



Imbrication de pelouse à Criquet hérisson et de matorral (Saint-Julien, Var).

La fermeture du milieu est réelle mais très lente, ralentie par l'affleurement rocheux qui bloque la croissance des chênes verts © S. Bence | CEN PACA

Section A. Méthode



Pelouse méditerranéenne pseudo-steppe, habitat typique du Criquet hérissé
©S. Bence | CEN PACA

A.1. Audit

L'audit a consisté à faire un appel à participation auprès de tous détenteurs potentiels de données de présence de l'espèce, en complémentarité des données déjà transmises au SINP régional (SILENE) : associations entomologiques et naturalistes, bureaux d'études, experts indépendants professionnels et bénévoles, notamment au sein du réseau des orthoptéristes.

A.2. Mode de prospection

Les secteurs prospectés ont été choisis de façon à compléter ou actualiser les données disponibles au sein de l'aire d'occurrence potentielle de l'espèce. Celle-ci est centrée sur le centre et le Haut-Var et déborde sur les plateaux ou massifs calcaires de l'est des Bouches-du-Rhône et de l'ouest des Alpes-Maritimes (la partie située administrativement dans les Alpes-de-Haute-Provence est géographiquement dans le Var, au sud du Verdon).

Les prospections se sont, par ailleurs, concentrées sur des secteurs complémentaires à ceux envisagés par le Parc naturel régional du Verdon, qui travaille sur ce sujet avec le bureau d'études entomologiques Entomia.

Une interprétation des photos aériennes a permis de cibler les zones de recherches. A plusieurs reprises, la cible a été guidée par les photos aériennes anciennes (www.geoportail.gouv.fr), montrant les supposés parcours de pâturage de l'époque.

Dans chaque secteur prospecté, la recherche de l'espèce s'est appuyée sur des parcours aléatoires dans les milieux potentiellement favorables, et, lorsque c'était possible, avec l'application d'un protocole d'inventaire standardisé présenté ci-dessous.

A.3. Protocole standardisé

Le protocole « Criquet hérisson » a pour objectif de mieux comprendre quels sont les facteurs limitant ou favorisant la présence du Criquet hérisson. Sa mise en œuvre s'est déroulée en deux étapes :

- Une réunion avec Yoan Braud (orthoptériste et gérant du bureau d'étude Entomia) et Julien Baret (écologue spécialiste de la cartographie d'habitats, gérant du bureau d'étude Biodiv) pour définir le protocole et lister les variables à retenir ;
- Une journée d'échanges, de précisions et de tests du protocole par plusieurs équipes, avec l'appui de Fanny Guillaud (CEN PACA), spécialiste du traitement statistique des données.

L'objectif du protocole est de préciser les caractéristiques physiques et écologiques qui conditionnent la présence du Criquet hérisson.

- Le protocole est appliqué sur des placettes de 100 m² (10x10 m ou rayon de 5.6 m, ou forme adaptée, par exemple dans le cas de clairières résiduelles, au sein d'un habitat homogène du type pelouse sèche ou apparenté.
- Neuf Variables notées sur la placette : Habitat* 1 (dans la placette) ; Habitat*(s) 2 (autour de la placette) ; plantes structurantes** ; température ; vent ; heure ; recouvrement du sol (nul, faible (- 20 %), moyen (+ 20%), forte (+ 50 %)) ; pente (faible (0-15%), moyenne (15-30%), forte (+ de 30%)) ; hauteur de la strate herbacée.
 - *Habitats : culture (céréales, vignes, oliviers, vergers autres, autres), garrigue, boisement (pinède, chênaie, mixte, autres), milieu artificialisé (urbanisée, éoliennes, panneaux photovoltaïques, carrière, déchets ménagers ou autres, ...)

- ****Plantes structurantes** les plus souvent rencontrées : brachypode, stipe, brome, euphorbe, thym, fétuque, Ciste, sarriette, buplèvre, liseron, orpin, badasse, Aphyllante de Montpellier, avoine, iris, germandrée.

Plus précisément, en 2020 : *Stipa pennata*, *Stipa capillata*, *Euphorbia spinosa*, *Euphorbia exigua*, *Alydus calcaratus*, *Alyssum alyssoides*, *Convolvulus cantabricus*, *Cistus albidus*, *Thymus vulgaris*, *Festuca cf. cinerea*, *Brachypodium ramosum*, *Bromus erectus*, *Xeranthemum inapertum /cylindraceum*, *Sedum album*, *Aegylops sp.*, *Lotus dorycnium*, *Aphyllanthes monspeliensis*, *Medicago sp.*, *Avena sp.*, *Iris lutea*, *Ononis natrix*, *Trifolium stellatum*, *Sideritis sp.*, *Teucrium chamaedrys*, *bupleurum baldense*.

- **Durée du protocole** : 10 mn
- **Modalités** : rechercher le Criquet hérisson à marche lente sur la totalité de la surface de la placette, à parcourir plusieurs fois. Noter les orthoptères identifiés (à vue et à l'ouïe) au sein de la placette et leur abondance le plus précisément possible. Pour chaque individu de Criquet hérisson : préciser le sexe et le stade (adulte ou larve, différents stades larvaires si possible).



Adulte de *Prionotropis azami* © S. Richaud | CEN PACA

Une fois le protocole validé, celui-ci fût mis en œuvre par trois salariés et une stagiaire du CEN dans chaque secteur prospecté. Ce protocole a notamment été appliqué dans le Haut-Var occidental où Julien Baret (Biodiv) a réalisé une cartographie des habitats favorables à l'espèce, dans le but de confronter les résultats et de poursuivre la réflexion sur les facteurs qui influent sur sa présence.

Les analyses ne seront réalisées que lorsque le nombre de données sera suffisant, au plus tôt après la saison d'inventaire de 2021.

Section B. Résultats provisoires et analyses



Pelouse à Stipe penné, Saint-Julien (Var) © S. Bence | CEN PACA

B.1. Résultats provisoires

Au lancement de l'étude, 320 données étaient compilées dans SILENE (mars 2020).

- L'audit a permis de mobiliser 400 données datant de 2000 à 2020.

La moitié est issue de fichiers déjà formatés (export de base de données), l'autre de fichiers non standardisés sur lesquels un travail de mise en forme a été nécessaire.

- S'ajoutent 133 données supplémentaires issues des prospections réalisées par les entomologistes du Conservatoire d'espaces naturels.

Cette campagne de terrain s'est effectuée au cours de 80 journées/homme (salariés, stagiaires, ponctuellement des bénévoles) entre le 26 mai et le 12 juillet 2020. Ces recherches ont été ciblées sur des secteurs sans observation ou avec observations anciennes et ont été guidées par des photographies aériennes récentes ou anciennes.

Suite à l'audit et aux prospections réalisés en 2020 :
856 données ont été rassemblées (après élimination des doublons)
Cette première base de travail est présentée dans le présent rapport :
683 données sont issues de SILENE, ou vouées à y être intégrées, 173 données sont complémentaires et issues de Faune-PACA

Ce premier bilan ne tient pas compte des données réalisées par Entomia, à intégrer en 2021.



La recherche du Criquet hérisson nécessite de rester les yeux au sol pour observer cette espèce cryptique
©S. Bence | CEN PACA

- L'audit (400 données recueillies) a permis d'ajouter cinq communes où l'espèce est présente par rapport à l'état des connaissances d'après SILENE en mars 2020 :

Toutes sont dans le département du Var : Vinon-sur-Verdon (Faune-Paca), Cabasse (Faune-Paca), Ollières (Faune-Paca), Saint-Martin-de-Pallières (Ecomed) et Varages (Ecomed).

- Les prospections du CEN PACA en 2020 (133 données) ont permis d'ajouter 10 communes supplémentaires, toutes situées dans le Var.

Ces données de prospection recouvrent en partie les données ajoutées par l'audit, en dehors de Varages, Cabasse et Vinon-sur-Verdon.

Les découvertes les plus intéressantes concernent le sous-ensemble le plus méridional, du Centre-Var, où quatre mailles (5 x 5 km) se sont ajoutées aux quatre précédemment connues. Sept communes se sont ajoutées dans ce secteur : Sainte-Anastasia-sur-Issole, Rocbaron, Le Luc, Gonfaron, Forcalqueiret, Camps-la-Source, Besse-sur-Issole.

Bien que ce résultat soit encourageant et augure de probables découvertes en 2021, les nouvelles communes ou mailles sont situées à la marge de la distribution connue auparavant.

L'aire d'occurrence du Criquet hérissé a donc été augmentée sans que l'appréciation globale de la situation en soit modifiée.

Un certain nombre de stations nouvelles appartiennent au plus vaste sous-ensemble, celui du Haut-Var occidental (jusque dans l'est des Bouches-du-Rhône). Quatre mailles se sont ajoutées à ce réseau de stations qui couvre désormais 29 mailles. Les trois communes qui se sont également ajoutées à ce sous-ensemble (par rapport à SILENE en mars 2020) sont Esparron, Tavernes et Brue-Aurillac

Amélioration des connaissances hors protocole lors des prospections

Alors que les prospections ciblées sur la recherche du Criquet hérissé sont limitantes pour recenser d'autres espèces en dehors de celles d'affinité géophile, la campagne de prospection du CEN PACA a, tout de même, généré 2 400 données de faune.

Ces données regroupent un minimum de 415 espèces identifiées à ce jour (340 arthropodes, 9 mollusques, 64 vertébrés) dont par exemple :

- 116 lépidoptères (dont 90 papillons de jour)
- 72 hémiptères (principalement des punaises)
- 56 orthoptères, mantes et phasmes
- 54 coléoptères
- 51 oiseaux et 6 reptiles

Outre le Criquet hérissé, de nombreux insectes peu communs ont été recensés, dont quelques espèces qui affectionnent les formations steppiques méditerranéennes :

Orthoptères : Magicienne dentelée *Saga pedo*, Ehippigère provençale *Ehippiger provincialis*, Sténobothre occitan *Stenobothrus festivus*, Sténobothre cigalin *Stenobothrus fischeri*, Sténobothre bourdonneur *Stenobothrus grammicus*, Criquet des grouettes *Omocestus petraeus*, Arcyptère provençale *Arcyptera kheili* ;

Lépidoptères : Hespérie à bandes jaunes *Pyrgus sidae*, Hespérie de la Malope *Pyrgus onopordi*, Nacré de la filipendule *Brenthis hecate*, Louvet *Hyponephele lupina* ;

Hémiptères pentatomes : *Eurygaster hottentotta*, *Aelia notata*, *Neottiglossa flavomarginata*, *Psacasta granulata*, *Psacasta tuberculata*, *Derula flavoguttata*, *Tholagmus flavolineatus*, *Leprosoma inconspicuum*, *Anthemina lunnulata*.



Neottiglossa flavomarginata observé sur une pelouse occupée par le Criquet hérisson (Bargemon, Var)
 ©S. Bence | CEN PACA

B.2. Analyses des résultats

Etat des connaissances par commune et par maille

Suite aux investigations de 2020, l'état des connaissances provisoire (octobre 2020) conclue à la présence avérée du Criquet hérisson sur 51 communes et 59 mailles (5 x 5 km).

En l'état actuel des connaissances, cinq sous-ensembles de populations se rapportent aux secteurs suivants :

- Plateaux calcaires des Alpes-Maritimes** : six mailles sur cinq communes centrées sur les plateaux de Caussols et de Calern, au nord jusqu'au Mont Long :

Cipières	Caussols	La Roque-en-Provence
Gréolières	Sigale	

- Plateau de Canjuers** : 10 mailles sur sept communes :

Aiguines	Bauduen	Vérignon	Ampus
Montferrat	Bargemon	Seillans	

En l'état actuel des connaissances, la continuité entre les stations de l'est et de l'ouest du plateau n'est pas établie. Une maille reste vide entre le village de Canjuers et le Plan du Château de Lagne ;

- Dracénie** : Quatre mailles sur cinq communes :

Draguignan	Callas	Figanières
La Motte	Lorgues	

Toutes ces données concernent des stations aux faibles effectifs et si possible à actualiser à Lorgues (2013), Figanières (2010) et Draguignan (2011).

- Centre-Var** : Huit mailles sur 13 communes :

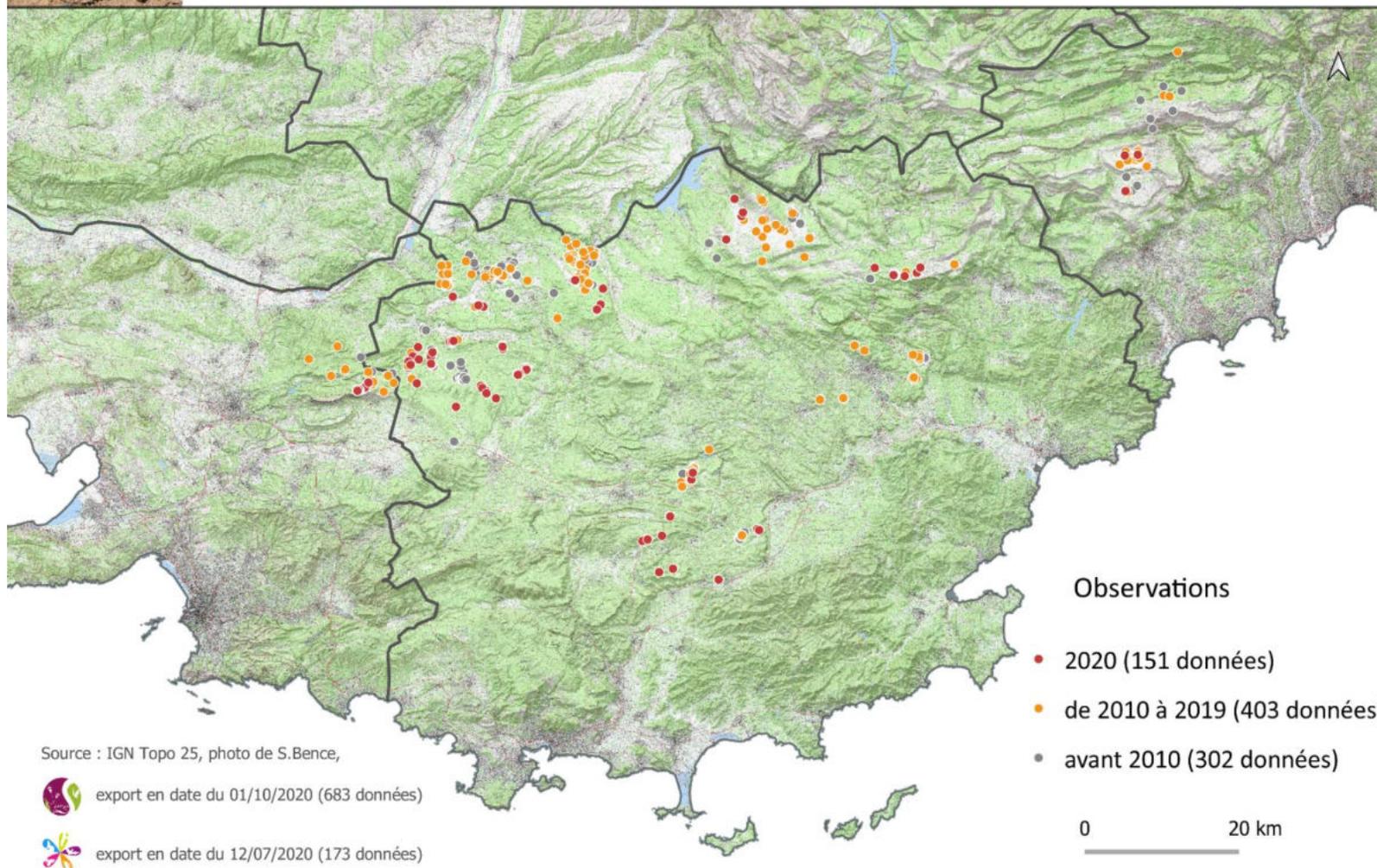
Carnoules	Flassans-sur-Issole	Besse-sur-Issole
Rocbaron	Sainte-Anastasie-sur-Issole	Vins-sur-Caramy
Le Luc	Gonfaron	Forcalqueiret
Camps-la-Source	Cabasse	Brignoles
Carcès		

- Haut-Var occidental – Bouches-du-Rhône** : 29 mailles sur 21 communes, de Jouques et Vauvenargues (Bouches-du-Rhône) à Pourcieux au sud, Montmeyan à l'est et Quinson au nord (Alpes-de-Haute-Provence), liste ci-dessous :

Quinson (04)	Saint-Julien (83)	Ollières (83)
Jouques (13)	Vinon-sur-Verdon (83)	Saint-Martin-de-Pallières (83)
Saint-Paul-les-Durance (13)	Pourrières (83)	Seillon-Source-d'Argens (83)
Puylobier (13)	Varages (83)	Brue-Aurillac (83)
Vauvenargues (13)	Tavernes (83)	Artigues (83)
Rians (83)	Esparron (83)	Pourcieux (83)
La Verdrière (83)	Ginnaservis (83)	Montmeyan (83)



Prionotropis azami Uvarov, 1923 Le Criquet hérissé

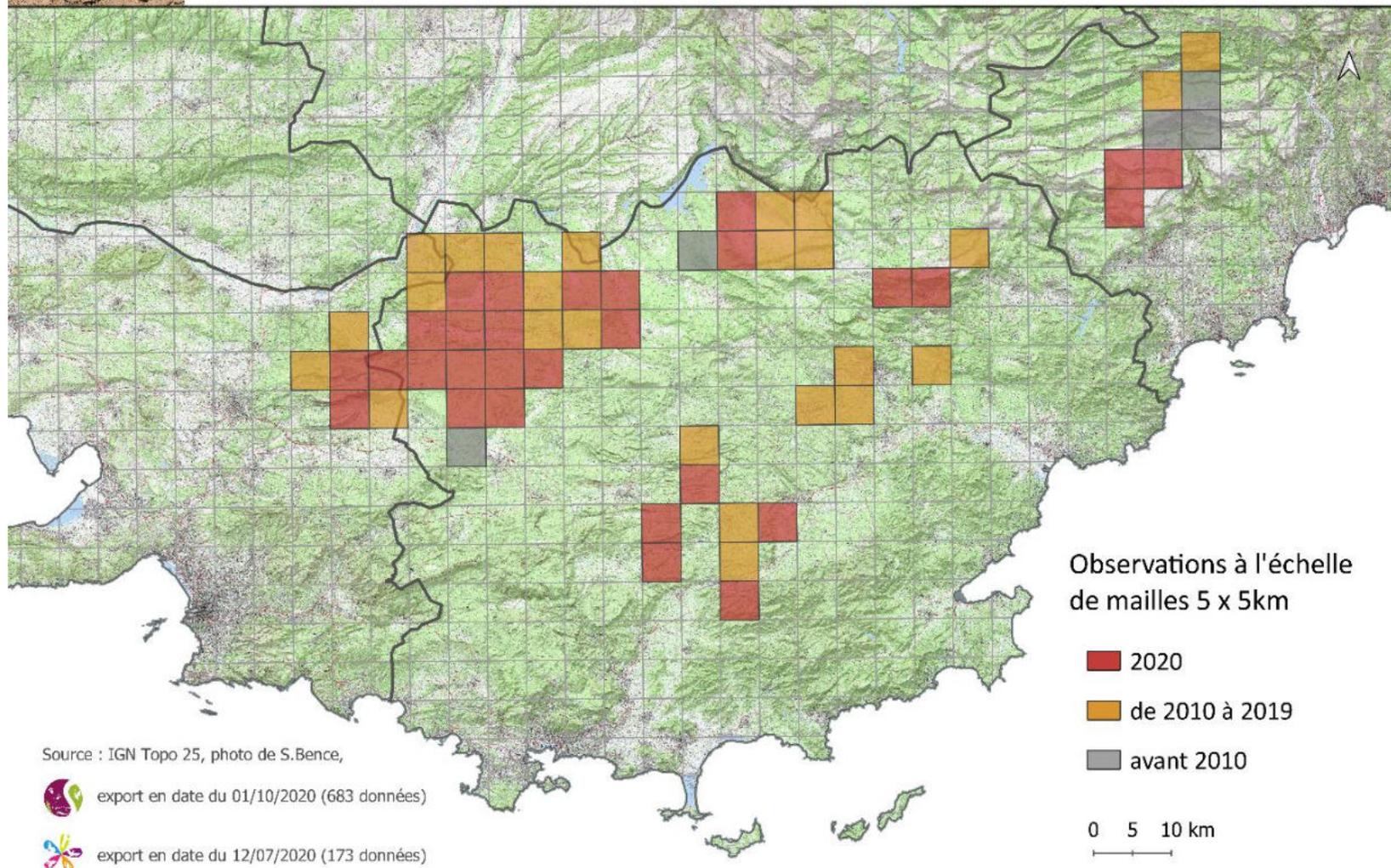


Carte 1 : Répartition par pointage (précis ou au lieu-dit) du Criquet hérissé *Prionotropis azami*

Source : IGN Scan 25 © IGN ; SILENE Faune (01/10/2020) et Faune PACA (12/07/2020) ; Réalisation : Mathilde Dusacq - CEN PACA



Prionotropis azami Uvarov, 1923 Le Criquet hérisson

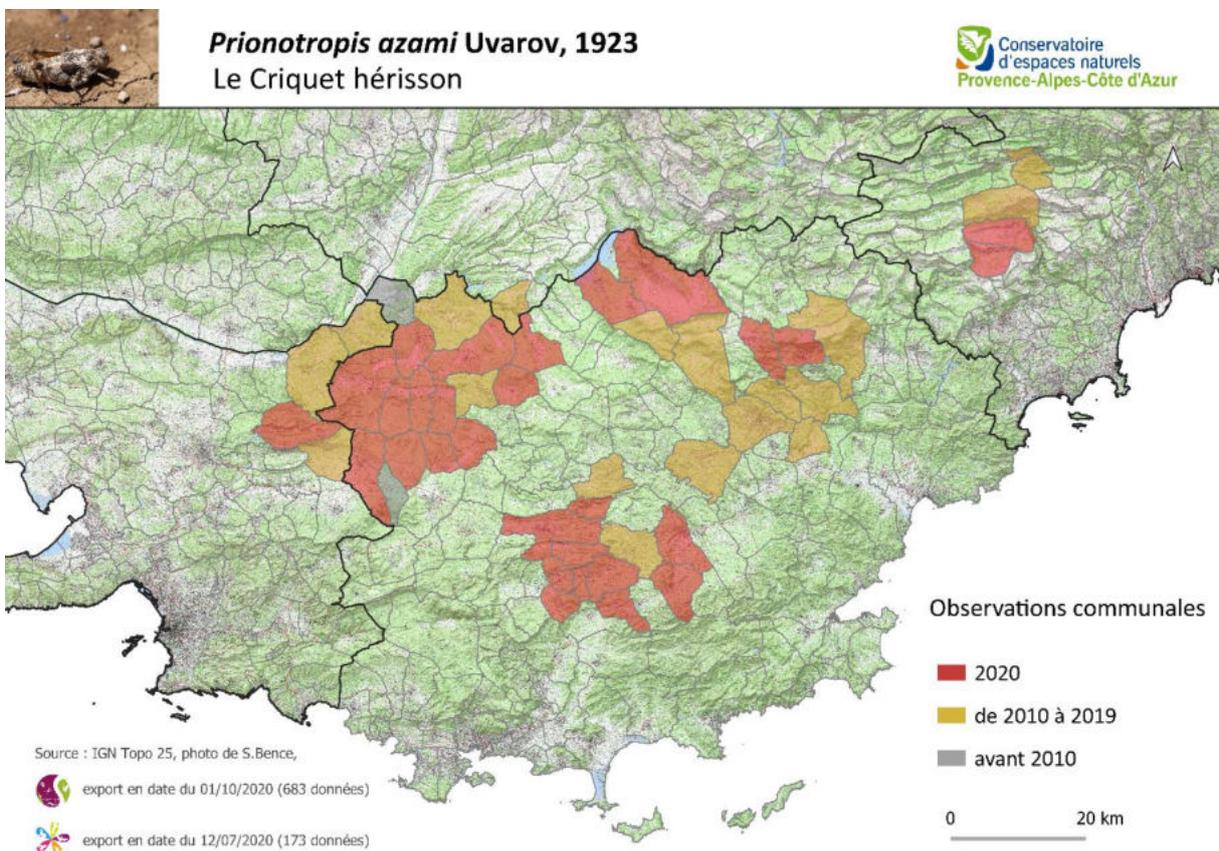


Carte 2 : Répartition par maille (5x5 km) du Criquet hérisson *Prionotropis azami*

Source : IGN Scan 25 © IGN ; SILENE Faune (01/10/2020) et Faune PACA (12/07/2020) ; Réalisation : Mathilde Dusacq - CEN PACA

Le descriptif par département est le suivant :

- **Alpes-Maritimes** : cinq communes (La Roque-en-Provence, Caussols, Gréolières, Cipières, Sigale) qui couvrent 8 mailles 5X5 km ;
- **Bouches-du-Rhône** : quatre communes (Puylobier, Vauvenargues, Jouques et Saint-Paul-les-Durance) couvrent cinq mailles (5x5km), plus une 6^{ème} à moitié dans le Var. Elles prolongent à l'ouest le sous-ensemble populationnel du Haut-Var occidental.
- **Alpes-de-Haute-Provence** : une commune (Quinson) est concernée, artéfact administratif correspondant à une fraction de la commune située au sud du Verdon (rive gauche). Cette maille (1,5 maille) appartient au sous-ensemble du Haut-Var occidental et des Bouches-du-Rhône ;
- **Var** : 41 communes et 43 mailles, plus deux autres mailles qui débordent en partie sur les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence.



Carte 3 : Répartition par commune du Criquet hérisson *Prionotropis azami*

Source : IGN Scan 25 © IGN ; SILENE Faune (01/10/2020) et Faune PACA (12/07/2020) ; Réalisation : Mathilde Dusacq - CEN PACA

Limites et difficultés

Recherche de données : Les études mandatées par les développeurs de projets génèrent potentiellement beaucoup d'observations de Criquet hérisson car nombre d'entre elles concernent ses zones de peuplements. C'est particulièrement le cas s'agissant de l'implantation de projets de centrales photovoltaïques et éoliennes, notamment dans le Var. Malgré ce constat, une infime proportion des données recueillies en provenance de telles études réglementaires a pu être centralisée dans le cadre de ce travail. Toutefois, l'évolution de la réglementation devrait améliorer ce point concernant les études en cours. Le travail de récupération de ces données devra alors se concentrer sur les études antérieures.

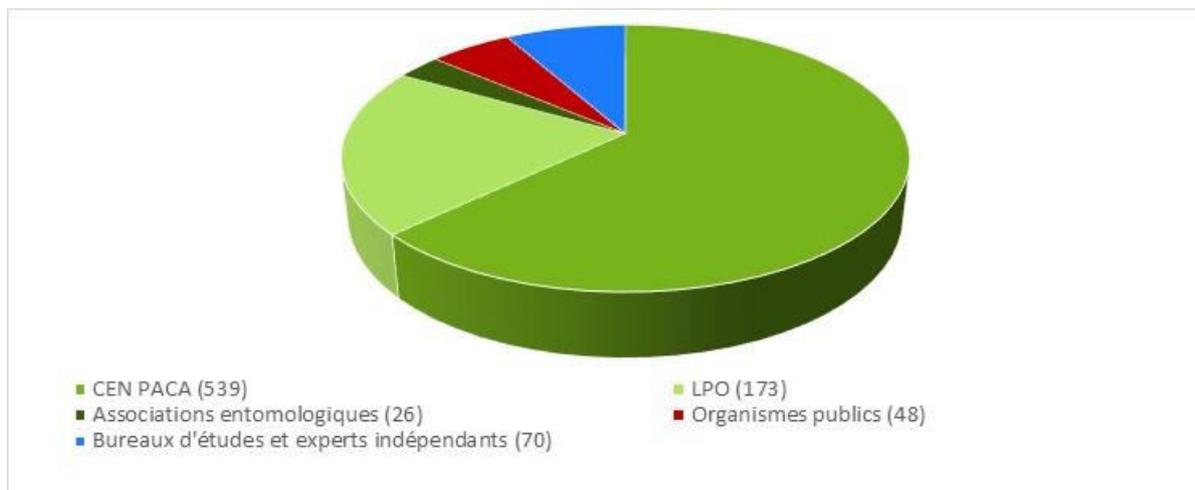


Figure 1 : Fournisseurs de données de Criquet hérissé (856 données en novembre 2020)

Source : SILENE Faune (01/10/2020) et Faune PACA (12/07/2020)

Prospections : L'interdiction d'accès à des sites naturels est en augmentation, en lien avec la multiplication des centrales photovoltaïques et éoliennes. De grandes superficies sont clôturées et interdites d'accès dans des secteurs potentiellement favorables à la présence du Criquet hérissé.

Ce constat constitue d'autant plus une entrave à l'amélioration de la connaissance qu'à ce jour, les données naturalistes issues des études réglementaires réalisées pour la création de ces projets ne sont pas ou très peu représentées dans SILENE. Ajoutons que sur les sites industriels liés aux énergies renouvelables ou autres, aucune donnée de Criquet hérissé ne parvient en provenance du suivi naturaliste de ces installations.



Les prospections de 2020 ont occasionné à deux reprises la découverte d'un cadavre de Criquet hérissé victime de la circulation routière ©S. Bence | CEN PACA

Section C. Perspectives



Pelouse à Euphorbe épineuse à Callas (Var), un habitat favorable au Criquet hérissé © S. Bence

C.1. Audit 2021

La quasi-absence de données de Criquet hérisson dans SILENE en provenance des études réglementaires qui accompagnent la mise en œuvre des projets de centrales photovoltaïques et éoliennes conduit à un manque de connaissance pour apprécier précisément la situation. Ce manque est potentiellement insoluble sur les sites où des populations ont été détruites et/ou sur les sites interdits d'accès.

Ce constat oblige à s'adresser aux professionnels concernés et/ou aux services de l'état (DREAL PACA, DDT) pour permettre la transmission de données et/ou de rapports d'expertises naturalistes par les services qui ont été chargés d'instruire les dossiers.

Par ailleurs, la recherche se poursuit s'agissant de tout autre document écrit (rapports, articles, carnets naturalistes), fichiers de données formatées ou non pour augmenter la mobilisation des données, qu'elles soient anciennes ou récentes.

Enfin, dans le but d'optimiser la prise en compte de l'espèce, il est indispensable que le plus grand nombre de données uniquement représentées sur Faune-Paca, rejoignent SILENE. Il s'agit notamment des observations effectuées sur les deux communes où aucun autre fournisseur n'a effectué d'observations : Vinon-sur-Verdon et Cabasse.

C.2. Prospections

Presque toutes les communes avec présence de l'espèce ont fait l'objet d'observations récentes (depuis 2015). Celles à actualiser en priorité sont les suivantes (dernière année d'observation entre parenthèses) :

Alpes-Maritimes

Une commune reste à actualiser, celle de Gréolières (2013). Elle est située dans un secteur où trois mailles (5 x 5 km) sont à actualiser, du village de La Roque-en-Provence (= Roquestéron-Grasse) jusqu'à celui de Gréolières, comprenant une grande partie du massif du Cheiron (notamment toute la partie sud) et au nord-est de ce dernier.

Bouches-du-Rhône

Une commune reste à actualiser, celle de Jouques (2011). En outre, les données sont à compléter pour préciser son statut sur le massif du Concors ainsi que sur la montagne de l'Ubac (2005), secteur où sa présence semble sous-évaluée au regard des habitats favorables.

Var

Huit communes restent à actualiser dans cinq secteurs :

- Pourcieux (2005) ;
- Vinon-sur-Verdon (2009) ;
- Figanières (2010) et Draguignan (2011) ;
- Vérignon (2011) et Ampus (2014) sur le plateau de Canjuers ;
- Flassans-sur-Issole (2012) et Lorgues (2013) dans le Centre-Var

Les deux mailles à actualiser, sans observation depuis 10 ans ou plus, correspondent à la station de Pourcieux (2005) ainsi qu'à la commune de Vérignon (2008) sur le versant ouest du plateau de Canjuers.

En 2020, des recherches ont été menées sans résultat à Pourcieux (sur le lieu de l'observation de 2005), tandis que la maille de Canjuers n'a pas pu être prospectée en 2020 lors des recherches autorisées dans le camp militaire (secteur interdit à ce moment).

Par ailleurs, la recherche de l'espèce est prioritaire et nécessaire partout entre les noyaux de populations connus :

- Entre les ensembles de populations du Centre-Var et du Haut-Var occidental : par exemple sur les communes de Bras et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume ;
- Entre la Dracénie et le plateau de Canjuers : par exemple sur les communes de Bargemon, Montferrat et Claviers ;
- Entre le Haut-Var occidental et le plateau de Canjuers : par exemple sur les communes d'Artignosc, Régusse, Aups, Baudinard et Bauduen ;
- Entre le Centre-Var et la Dracénie : par exemple sur les communes du Thoronet, Lorgues et Saint-Antonin-du-Var.

Enfin, les communes de Cabasse et Vinon-sur-Verdon bénéficient de données sur Faune-Paca. Il est souhaitable qu'elles soient prospectées en 2021 pour que toutes les zones de présence connues soient représentées dans SILENE, et ainsi permettre une prise en compte maximale de cette espèce emblématique en cas de projets potentiellement destructeur de l'habitat.



Prospection imminente pour quadriller les pelouses du Collet des Mouches, sur le plateau de Canjuers le 1^{er} juillet 2020
© S. Bence |CEN PACA

Annexe : illustrations d'habitats d'espèce



Pelouse à annuelles à Saint-Paul-lez-Durance (Bouches-du-Rhône) © S Bence | CEN PACA



Formation steppique et rocailleuse sur le plateau de Canjuers (Bargemon, Var), habitat très favorable à l'espèce
© S. Bence | CEN PACA



Pelouse à stipes, fétuques et Euphorbe épineuse à Saint-Julien (Var) © S. Bence | CEN PACA



Pelouse à annuelles et Euphorbe épineuse à Callas (Var), en cours de fermeture par la pinède
© S. Bence | CEN PACA



Pelouse rocailleuse à Thym, Montmeyan (Var) © S. Bence | CEN PACA



Stockage de déchets « verts » en 2015 en lieu et place d'un noyau important de population de Criquet à Saint-Julien (Var), lieu-dit Taradeau © S. Bence | CEN PACA



Pelouse à avoine et ciste à Seillons-source d'Argens (Var), un milieu plus atypique pour le Criquet hérisson. Ici, la dynamique du Ciste cotonneux a été favorisée par l'incendie des Chênes verts et Pins d'Alep qui tendaient à refermer la pelouse sèche © S. Bence | CEN PACA



**Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Siège :

4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13 100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98
Email : contact@cen-paca.org
www.cen-paca.org

Pôle Biodiversité régionale
18 avenue du Gand
04200 SISTERON
Tél : 04 92 34 40 10

Le Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
est membre de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels



**Conservatoires
d'espaces
naturels**

Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier des partenaires suivants :

